

FORMER NOS COLLECTIFS

INTITULÉ	DATES	OBJECTIFS	PUBLIC
Agir dans la section 2011-2012	Organisation départementale, contractualisation avec le Doft* (* Développement, organisation, formation syndicale, trésorerie) 4 jours en deux sessions (2+2)	- Situer la section syndicale dans la CFDT. - Connaître son établissement et la place de la SSE. - Savoir organiser sa section syndicale d'entreprise ou d'établissement. - Savoir construire son projet d'action syndicale et revendicative.	Adhérents de SSE (au moins 3 SSE et 3 adhérents par SSE)
Collectifs (conseil ou bureau) de syndicats 2011-2012	Organisation départementale, contractualisation avec le Doft 2 jours	- Comprendre le rôle du conseil et les missions des conseillers dans le cadre du fonctionnement démocratique de la CFDT. - Connaître les différents secteurs d'activité du champ de compétence fédérale, les décideurs et les financeurs. - Comprendre la démarche projet pour élaborer, valider et conduire un plan de travail.	Membres de l'instance politique décisionnelle du syndicat
Exécutifs de syndicats 2011-2012	Organisation départementale, contractualisation avec le Doft 2 jours	- Clarifier les fonctions du syndicat. - Définir les différentes responsabilités au sein de l'exécutif. - Acquérir des outils de diagnostic et d'analyse. - Construire un plan d'action et de communication.	Membres de l'instance exécutive du syndicat
Élus aux comités de groupe 2012	Organisation départementale, contractualisation avec le Doft 3 jours [à confirmer]	- Clarifier le rôle de l'élu CFDT au comité de groupe. - Connaître le rôle et les règles de fonctionnement du comité de groupe, ainsi que les missions de ses élus. - Définir une stratégie d'action CFDT en lien avec les sections syndicales du groupe, les instances représentatives du personnel (CE et CCE notamment) et la Fédération. - Faire connaître les orientations définies par la CFDT au comité de groupe. - Valoriser les actions et résultats obtenus par la CFDT au comité de groupe.	Membres des comités de groupe du secteur lucratif

FORMER NOS RESPONSABLES

INTITULÉ	DATES	OBJECTIFS	PUBLIC
Responsables de SSE (section syndicale d'entreprise ou d'établissement) 2011-2012	Du 25 au 26 janvier 2011 et du 15 au 17 mars 2011 Session 1 ou du 26 au 27 septembre 2012 et du 20 au 22 novembre 2012 Session 2 5 jours en deux sessions (2+3)	- Identifier la fonction de responsable et les missions qui s'y rattachent. - Situer la section syndicale dans la CFDT. - Acquérir des outils de travail en équipe, de management et de prise de décision pour mieux assumer sa fonction de responsable de SSE. - Apprendre à construire le projet de la section dans l'établissement. - Organiser la section autour de l'action syndicale.	Secrétaires de sections syndicales Délégués syndicaux
Trésoriers de syndicat 2011	Du 1 ^{er} au 3 février 2011 3 jours	- Définir les missions du trésorier. - Clarifier le rôle politique du trésorier. - Appréhender les techniques budgétaires et la construction d'un budget (élaboration, construction, budget prévisionnel, bilan, compte de résultat, suivi).	Trésoriers de syndicat
Référent juridique public 2^e niveau 2011	Du 22 au 25 mars 2011 4 jours	- Connaître les éléments nécessaires à la conduite d'un contentieux. - Savoir rédiger une requête. - Assurer le suivi d'un dossier contentieux. - Maîtriser les modalités de prise en charge fédérale d'un contentieux et l'organisation du réseau juridique. - Situer le rôle du référent juridique public comme acteur politique du syndicat.	Référents juridiques du public ayant suivi la formation de 1 ^{er} niveau
Référents conditions de travail 2011	Du 29 au 30 mars 2011 Session 1 et du 10 au 11 mai 2011 Session 2 4 jours en deux sessions (2+2)	- Assurer son rôle et sa place dans le syndicat. - Acquérir les compétences individuelles des référents sur la conduite de projet, d'analyse des conditions de travail. - Acquérir les compétences d'animation de groupe et de transfert de compétences.	Référents départementaux désignés par les syndicats auprès de la Fédération
CNFRI (cycle national de formation de responsable intermédiaire) 2012	Du 17 au 20 janvier 2012 Session 1, puis du 20 au 22 mars 2012 Session 2 et du 12 au 14 juin 2012 Session 3 10 jours en trois sessions (4+3+3)	- Connaître la CFDT, ses valeurs, à la lumière de son histoire. [Session 1] - Comprendre l'organisation de la CFDT et son fonctionnement. [Session 1] - Appréhender l'évolution des relations sociales dans notre champ fédéral. [Session 1] - Intégrer l'évolution du syndicalisme français dans le rôle de responsable pour s'y situer. [Session 1] - Acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension du champ fédéral dans sa globalité, des systèmes sanitaire, social et médico-social. [Session 2] - Appréhender le financement des différents systèmes et leurs évolutions. [Session 2] - Connaître la perception des différents acteurs du système de santé. [Session 2] - Savoir repérer les différents niveaux d'action syndicale pour s'y situer. [Session 2] - Comprendre le fonctionnement d'une organisation. [Session 3] - Connaître les méthodes de diagnostic d'une organisation. [Session 3] - Clarifier la notion de responsabilité individuelle et collective. [Session 3] - Appréhender la notion de « changement » dans une organisation. [Session 3]	Secrétaires de syndicat Membres d'exécutif, de collectif de syndicat et d'UPR Futurs responsables de syndicat Conseillers fédéraux
Référents juridiques privé et public 2011-2012	Du 13 au 16 décembre 2011 Session 1 et du 27 au 29 mars 2012 Session 2 7 jours en deux sessions (4+3) [à confirmer]	- Assurer son rôle, sa place dans le syndicat, la Fédération, au regard des règles confédérales de la CNAS (Caisse nationale d'action syndicale). - Développer les compétences individuelles des référents en matière de connaissance et de lecture de la législation et du droit, dans la FPH et le privé. - Permettre l'évolution de la stratégie et des pratiques syndicales dans l'utilisation de l'outil juridique.	Référents juridiques du privé et/ou du public désignés par les syndicats auprès de la Fédération
Secrétaires de syndicat 2012	Du 10 au 12 janvier 2012 Session 1 et du 27 au 28 mars 2012 Session 2 5 jours en deux sessions (3+2)	- Maîtriser les éléments de fonctionnement démocratique dans la CFDT. - Être en capacité d'organiser un collectif pour répondre aux missions d'un syndicat. - Comprendre la démarche du projet. - Maîtriser des éléments de conduite de réunion dans le cadre de la communication du syndicat.	Secrétaires de syndicat en responsabilité
Cursus long		- Appréhender la dimension pluridisciplinaire de l'activité d'un secrétaire de syndicat. - Savoir gérer et administrer son syndicat tant au quotidien que de façon planifiée. - Savoir conduire des réunions.	

- ▶ S'approprier une méthodologie pour préparer un congrès.
- ▶ Savoir gérer et organiser les ressources militantes du syndicat.
- ▶ Savoir anticiper et préparer des élections professionnelles dans le public et dans le privé, en y intégrant la nouvelle donne en matière de représentativité.
- ▶ Être en capacité de proposer et de conduire une politique d'information et de communication du syndicat.

2012

FORMER NOS ÉLUS, ADHÉRENTS, MILITANTS AU SERVICE DE L'ACTION DE PROXIMITÉ

INTITULÉ	DATES	OBJECTIFS	PUBLIC
Statut public 2011-2012	Du 18 au 20 janvier 2011 ou du 11 au 13 décembre 2012 et Organisation départementale ou régionale contract. avec le Doft 3 jours	▶ Connaître le statut de la Fonction publique hospitalière et utiliser les textes réglementaires dans le cadre de la pratique syndicale. ▶ Savoir faire du statut un outil de développement syndical.	Tout adhérent du secteur public hospitalier
Élus aux CAP 2011-2012	Organisation départementale ou régionale contractualisation avec le Doft 3 jours	▶ Se situer dans son rôle d'élu en tant que militant CFDT. ▶ Connaître le rôle des CAP (Commissions administratives paritaires), leurs attributions, leur organisation et leur fonctionnement. ▶ Définir les missions et tâches de l'élu CFDT aux CAP. ▶ Valoriser l'action des élus CFDT aux CAP.	Élus aux CAP locales et départementales
Politique financière des EPS au service de l'action syndicale 2011-2012	Organisation départementale ou régionale contractualisation avec le Doft 4 jours	▶ Connaître la politique de financement de la santé et le rôle que peut y jouer la CFDT. ▶ Connaître l'organisation financière des EPS (établissements publics de santé). ▶ Construire une politique revendicative en lien avec la politique financière. ▶ Communiquer sur les positions CFDT.	Élus CTE d'établissements sanitaires publics ayant suivi la formation « Élus au CTE »
Élus au CTE 2011-2012	Organisation départementale ou régionale contractualisation avec le Doft 5 jours en deux sessions (3+2)	▶ Connaître le fonctionnement interne et externe des établissements du sanitaire, social et médico-social (planification, financement, différents niveaux de responsabilités) et les acteurs. ▶ S'approprier les attributions, composition et fonctionnement des différentes instances d'un établissement, leur articulation et complémentarité. ▶ Connaître le rôle et les règles de fonctionnement du Comité technique d'établissement (CTE), les missions et tâches de l'élu au CTE.	Élus au CTE
Développer la section – Proposer l'adhésion 2011-2012	Du 22 au 24 novembre 2011 ou du 15 au 17 mai 2012 3 jours	▶ S'approprier la fonction de développeur. ▶ Acquérir les connaissances pour pouvoir élaborer un plan de développement de section. ▶ Apporter des appuis pratiques pour proposer l'adhésion. ▶ Permettre aux stagiaires de proposer à leur section un projet de développement.	Adhérents souhaitant s'impliquer sur le développement de proximité
Animateurs de formation syndicale 2011-2012	Du 24 au 27 mai 2011 ou du 29 mai au 1 ^{er} juin 2012 4 jours	▶ Clarifier les rôles et fonctions de l'animation. ▶ Comprendre les enjeux du démarrage d'une formation. ▶ S'initier aux principaux éléments constitutifs de la pédagogie des adultes. ▶ Clarifier le lien entre objectifs pédagogiques, méthodes, techniques, outils et supports. ▶ Gérer un groupe en formation. ▶ Animer une séquence de formation. ▶ Cerner la place de l'évaluation en formation.	Militants désireux de s'investir dans l'animation de formation syndicale dans le réseau fédéral Animateurs de formation débutants
La négociation 2011-2012	Du 13 au 15 septembre 2011 (pour négociateurs nationaux) ou du 18 au 20 septembre 2012 3 jours [à confirmer]	▶ Connaître l'histoire de la négociation dans la société française et à travers l'évolution de la CFDT. ▶ Valoriser la place de la négociation dans la CFDT. ▶ Savoir repérer la notion d'intérêt réciproque et d'interdépendance des acteurs de la négociation. ▶ Définir une stratégie d'action de la négociation. ▶ Savoir communiquer sur les résultats de la négociation.	Adhérents du privé et du public souhaitant se former à la négociation Négociateurs nationaux
Mandatés au service de l'action syndicale 2011-2012	Du 17 au 19 mai 2011 (pour négociateurs nationaux) ou du 2 au 4 octobre 2012 3 jours	▶ Distinguer les éléments politiques et fonctionnels de la fonction de mandaté. ▶ Formuler les exigences réciproques sur le contenu du mandat. ▶ Agir en lien avec la structure mandante. ▶ Rendre compte de son mandat.	Mandatés dans les instances nationales, régionales (OPCA, CGOS, CPNE, etc.) Négociateurs nationaux
Communication écrite 2011-2012	Du 15 au 17 novembre 2011 ou du 27 au 29 novembre 2012 3 jours	▶ Connaître et s'approprier les étapes de la rédaction, de l'idée à la formulation. ▶ Acquérir des méthodes et des techniques de mise en page du message pour le rendre efficace. ▶ Découvrir les caractéristiques et spécificités des différents écrits. ▶ Mettre en pratique les techniques de communication écrite à partir des documents et contexte des stagiaires. ▶ Répertoire les priorités de communication écrite (individuelles et collectives).	Tout adhérent souhaitant parfaire sa communication par l'écrit
FPTLV 2012	Du 31 janvier au 2 février 2012 3 jours	▶ Maîtriser les textes de base sur la formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV) et le dispositif de validation des acquis (VAE). ▶ Analyser et s'approprier un accord de branche ou un accord national et sa déclinaison dans l'entreprise ou l'établissement. ▶ Participer à la construction du plan de formation. ▶ Savoir préparer un plan de travail en lien avec la formation.	Adhérents du privé et du public souhaitant se familiariser avec les nouvelles règles en matière de formation professionnelle